

**DELIBERATIONS**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 18 novembre 2014**

---

Délibération n° 2014 - 18/11/2014 - 5

*Paramétrages de l'application Admission Post-Bac 2015*

---

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du 5 novembre 2014

Après en avoir délibéré

**Approuve, avec 18 pour, 1 abstention, 2 contre :**

**les capacités d'accueil sollicitées par les composantes pour la rentrée 2015 pour PACES, Licence 1 STAPS Dijon, Licence 1 STAPS Le Creusot, Licence 1 Economie, Licence 1 Gestion, Licence 1 LEA anglais-espagnol, Licence 1 LLCE anglais**

Dijon, le 19 novembre 2014

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : Relevé synthétique des votes et avis du CFVU du 5 novembre 2014  
Compte-rendu des travaux de la Commission de la pédagogie du 21 octobre 2014.*

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement